

Lettre d'information été 2013



La Région PACA s'engage pour l'Habitat participatif

La région Provence Alpes Côte d'Azur est engagée dans le réseau national des collectivités locales en matière d'habitat participatif depuis le 29 juin 2012. Elle a décidé d'intégrer systématiquement l'habitat participatif dans ses politiques de l'habitat. Le 26 juin dernier, le Conseil Régional a voté une délibération visant l'accompagnement de projets d'habitat participatif à vocation sociale par une série de mesures concrètes.

La région Provence Alpes Côte d'Azur est engagée dans le réseau national des collectivités locales en matière d'habitat participatif depuis le 29 juin 2012. Elle a décidé d'intégrer systématiquement l'habitat participatif dans ses politiques de l'habitat. Le 26 juin dernier, le Conseil Régional a voté une délibération visant l'accompagnement de projets d'habitat participatif à vocation sociale par une série de mesures concrètes :

1. Accompagner les collectivités locales dans la reconnaissance de l'Habitat participatif dans leur politique de l'habitat
2. Lever les freins au foncier
3. Soutenir l'ingénierie, les études de faisabilité et l'accompagnement des groupes
4. Soutenir les projets d'habitat participatif à caractère social
5. Expérimenter la structuration du réseau des habitants et le développement de groupes projets
6. Soutenir la qualité environnementale des projets
7. Soutenir les démarches liées à l'économie de la sobriété.

Grace aux efforts et à la persistance des élus et notamment de Mme Charriau, déléguée à l'habitat et au logement ainsi que la compétence de ses équipes, la Région PACA se positionne clairement comme une exploratrice de la politique publique régionale en faveur de l'habitat participatif en France.

Deux projets accompagnés par Toits de Choix seront parmi les premiers bénéficiaires de ces mesures :

- L'Hameau des Terres Blanches à Pierrevert (04) qui sera relancé à la rentrée après une mise en attente de deux ans suite à un décalage du processus de l'aménagement du quartier.
- Un projet à l'initiative de la commune de Simiane Collonges entre Marseille et Aix-en-Provence où nous préparons le lancement d'un projet de 25 à 30 logements en partenariat avec le bailleur social Famille Provence habitat.

[Présentation sur le site de Toits de Choix](#)

Le Conseil de ministres adoptent le projet de loi ALUR

Après plusieurs mois de concertation, le ministre du logement Mme Duflot a présenté son projet de loi ALUR au Conseil de Ministre le 26 juin dernier. Le chapitre VI est consacré à la création de nouvelles formes d'accès au logement par l'Habitat participatif. Il modifie le code de la construction par la création d'un statut pour les coopératives d'habitants et les sociétés d'autopromotion.



'Le chapitre VI du titre Ier du présent projet de loi a pour objet de définir les sociétés d'habitat participatif et de créer deux nouveaux types de société, les coopératives d'habitants et les sociétés d'autopromotion, répondant à cette définition.

Il vise en cela à constituer un nouveau cadre juridique destiné à permettre à des personnes de se réunir autour du projet de construction ou d'acquisition de l'immeuble qui abritera leurs logements ainsi que des espaces partagés. Ces personnes ont la qualité d'associé et acquièrent donc au préalable des parts sociales de ces sociétés. Elles participent activement à la conception et aux décisions relatives à la construction ou à l'acquisition de l'immeuble, puis le cas échéant, à la gestion des immeubles.'

[Présentation sur le site de Toits de Choix](#)

Réunions et actualités des nos projets



MasCobado 1 & 2 valident une charte de voisinage commune

Le rapprochement entre les deux groupes retenus par l'appel à projet en septembre 2012 se poursuit. Ayant déjà adopté un nom partagé en février, les futurs habitants de MasCobado 1 & 2 dans le quartier des Grisettes à Montpellier ont validé en juin une charte rédigée par un groupe de travail commun. D'autre part, le groupe n° 2 a choisi les mêmes architectes (Architecture et Environnement) et les travaux de conception ont démarré.



Une autre bonne nouvelle : la mairie a voté une délibération attribuant la première parcelle au groupe n° 1 et son partenaire, le bailleur social Promologis. La deuxième parcelle devra être attribuée au groupe n° 2 à l'automne.

Les deux collectifs avaient décidé de ne pas attribuer toutes les surfaces constructibles disponibles afin de garder une certaine souplesse pour la première phase de la conception. Elle se termine pour le groupe n° 1 et nous pouvons maintenant identifier un logement de 75 à 90 m2 qui attend ses habitants. Avis aux amateurs de la dernière minute. Vous pouvez encore largement intervenir sur l'intérieur de votre logement.

Rdv d'information sur demande ou à l'apéritif d'information d'Habiter C'est Choisir, tous les 1ers et 3ème jeudi du mois.

[page Toits de Choix](#)
[plaquette de présentation](#)



Lancement des études à Saint-Hippolyte-du-Fort (30)

Le projet à Saint-Hippolyte-du-Fort, une petite ville bien abritée située sur le versant sud au pied des Cévennes à 50 km de Nîmes et de Montpellier, se développe sur une parcelle constructible privée d'env 8000 m2 avec un bâtiment ancien à rénover d'env 600 m2. Les propriétaires souhaitent réserver ce bien pour un projet groupé, solidaire et écologique. Inspiré de leur enthousiasme, Toits de Choix se mobilise et a animé une première réunion d'information le 31 janvier. Plus de 50 personnes se sont déplacées pour découvrir le projet.



Lors de l'atelier des conclusions le 8 juin, plus de 14 foyers se sont engagés pour une première phase d'études. En effet, la taille importante de la parcelle offre un grand nombre de possibilités en termes d'aménagement et de mixité fonctionnelle. Il a également été décidé de créer une association collégiale. Son AG constitutive aura lieu le 10 août et elle portera financièrement le tudes à venir.



Une plénière de lancement avec un temps d'information pour de nouveaux participants aura lieu entre le 14 et le 22 septembre.

[page Habitat groupé du Croix Haute](#)
[page Toits de Choix](#)

Habiter c'est Choisir (Montpellier)

Le groupe du Centre-Ville de Montpellier de l'association Habiter c'est Choisir reprend ses apéritifs d'information au Café Dôme tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois. Neuf foyers préparent activement un appel à projet qui a été annoncé par la Ville de Montpellier pour cet été. Vous souhaitez habiter autrement au cœur de la Ville? Nous serons au Dôme pour vous renseigner.



18 juillet, 5 et 19 septembre - 18h - Café Dôme angle Gambetta et Clémenceau

8 septembre - Antigone des associations, toute la journée



[site Habiter c'est Choisir](#)
[Plaquette de présentation](#)
[page Toits de Choix](#)

Formation professionnelle "Initiation à la conduite de projet d'Habitat participatif" - une nouvelle session en novembre et décembre 2013

La très bonne fréquentation de nos deux premières sessions nous confirme l'intérêt pour cette initiation à ce nouveau métier. Afin de donner suite à de nombreuses demandes, nous avons décidé d'organiser avec Illusion et Macadam une nouvelle session à la fin de l'année 2013.

6, 7, 8 novembre, 9 et 10 décembre à Montpellier.

[page "Formation" de notre site](#)

L'objectif de nos lettres d'information est de vous faire part de nos démarches et projets. Si ce message ne vous concerne pas ou si vous ne souhaitez plus en recevoir, veuillez accepter nos excuses.

[contact Toits de Choix](#)



<http://www.toitsdechoix.com>
12 rue de Commerce
34000 Montpellier
tél : 04 99 62 84 20